

Valloire, le 24 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNSSDS : DIFFUSION DU GUIDE SECURITE POUR LES MAIRES ET TRAVAUX 2025

Les acteurs de la sécurité sur les domaines skiables se sont réunis en Assemblée générale le 24 octobre à Valloire sous la Présidence de Claude JAY, Maire des Belleville, Les Menuires/Val Thorens, en présence de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne-ANMSM, Domaines Skiables de France, l'Association Nationale des directeurs de pistes et de la sécurité des stations de sports d'hiver-ADSP, l'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches-ANENA, Nordic France, le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français et l'Ecole Nationale des Sports de Montagne.

La Fédération diffusera dans les prochains jours le Guide pratique à l'usage des Maires « Prévention, Sécurité, Secours sur les domaines skiables » récemment mis à jour. Ce document a pour objectif d'apporter des réponses et des conseils aux élus pour les accompagner face aux enjeux de prévention et de sécurité sur les domaines skiables. Il met à disposition des arrêtés-type et aborde notamment le rôle et les missions du service de la sécurité et des pistes et celui des pisteurs-secouristes, titulaires du brevet national, qui grâce à leur formation et leur expérience de la montagne sont des acteurs-clés de la prévention, de la sécurité et des secours sur les domaines skiables. **Les modèles d'arrêtés municipaux ont fait l'objet d'une attention toute particulière de même que les nouvelles pratiques sur les domaines skiables, la visibilité des pisteurs-secouristes ainsi que les actions de prévention.** Une actualisation importante des normes et de la jurisprudence a également été réalisée. Ainsi, tous les sujets sur lesquels travaille la Fédération depuis plusieurs années ont pu être intégrés au document.

La Fédération se projette également sur l'année 2025 avec des chantiers importants :

- poursuite des échanges avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises dans le cadre de la formation des pisteurs-secouristes. Le nouveau ministre de l'Intérieur sera sollicité sur ce sujet
- dans le prolongement de la réflexion engagée par la FNSSDS en 2022 et à la suite d'une journée d'information organisée en 2024, élaboration d'une feuille de route sur les comportements dangereux sur les pistes de ski
- travaux de réflexion sur les stades de compétitions et d'entraînements.

La FNSSDS a été créée pour réunir les acteurs de la sécurité en montagne et être l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics sur la sécurité et les secours sur les domaines skiables.

A la demande du Ministère de l'Intérieur, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne est à l'origine de la création en 2010 de la Fédération avec le soutien de Domaines Skiables de France, du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français, de l'Association Nationale des directeurs de pistes et de la sécurité des stations de sports d'hiver, de l'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches, de Nordic France et de l'Ecole Nationale des Sports de Montagne.

Contacts presse - Agence CorioLink :

Océane Vilminot 07 84 90 83 16 / oceane.vilminot@coriolink.com